Accusé de réception en préfecture
021-212103550-20260401-2026-032-DE
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026

RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Annexe à la délibération n° XX en date du XX

Population de la Commune de LONGVIC : 9035

Indemnités maximales de base du maire et des adjoints pour une commune de 3500 à 9 999 habitants:

- Maire : 58,3% *de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique*
-Adjoints : 23,32%*de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique* X 8 adjoints = 186,56 %

Enveloppe globale : 244,86% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique

Indemnités allouées par délibération :
-Maire : 56,07 %
-Adjoints : 19,26 % soit au total 19,26 X 8 adjoints : 154,08 %
-Conseillers municipaux titulaires d'une délégation :
4,15% soit au total 4,15% x 8 conseillers ayant délégation : 33,2 %
(total : 243,35% *de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique)*

		% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique
Maire	Céline TONOT	56,07
1er adjoint	Jean-Marc RETY	19,26
2ème adjoint	Anne GUTIERREZ-VIGREUX	19,26
3ème adjoint	Denis CORDIER	19,26
4ème adjoint	Florence BIZOT	19,26
5ème adjoint	Jean Marc GONCALVES	19,26
6ème adjoint	Sandra ESCRIBANO	19,26
7ème adjoint	Christian BOUCASSOT	19,26
8ème adjoint	Béatrice SIMON	19,26
conseiller municipal délégué *+nom de la délégation*		4,15
conseiller municipal délégué *+nom de la délégation*		4,15
conseiller municipal délégué *+nom de la délégation*		4,15
conseiller municipal délégué *+nom de la délégation*		4,15
conseiller municipal délégué *+nom de la délégation*		4,15
conseiller municipal délégué *+nom de la délégation*		4,15
conseiller municipal délégué *+nom de la délégation*		4,15
conseiller municipal délégué *+nom de la délégation*		4,15